

# NIL

## NIL 75-1 2 9 9

**TRAITEMENT à fonctions INSECTICIDE  
FONGICIDE de CONTACT pour  
l'IMPREGNATION des BOIS, MENUISERIES et  
CHARPENTES ANCIENNES.**

**CONCENTRÉ A DILUER**

**pour les PROFESSIONNELS du BATIMENT**

### COMPOSITION

#### Matières actives

<input type="checkbox"/> 3-iodopropargyl-N-butylcarbamate (IPBC)	6 g/kg
<input type="checkbox"/> Propyconazole	5 g/kg
<input type="checkbox"/> Cyperméthrine	4 g/kg

Directive 98/8 CE: usage biocide entrant dans la catégorie TP 8

#### Excipients

Préparation avec solvants  
d'application, agents  
tensioactifs non ioniques

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide légèrement blanchâtre
. MASSE VOLUMIQUE	: 970 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre.
. POINT D'ÉCLAIR	: 42 °C, Afnor coupe fermée
. INFLAMMABILITE	: INFLAMMABLE
. ODEUR	: Légèrement étherée à l'état pur
. COULEUR	: Très légèrement ambrée

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Préparation en hydrosuspension dispersable partiellement dans l'eau

**Haut pouvoir pénétrant et de fixation** dans les fibres végétales du bois, protège en profondeur et en surface.

Par ses **fonctions insecticides**, présente un caractère préventif et curatif pour les bois secs et d'humidité inférieure à 18 % -  
**AFNOR NF X 40.100 classe 1 et 2.**

Apporte une **action fongicide** contre l'apparition des champignons et moisissures tels que gloeophyllum trabeum, gloeophyllum abietinum, poria placenta, poria incrassata, poria xantha, coriolus versicolor, serpula lacrymans (**mérule**), trametes lilacinasilva, pycnoporus coccineus, fomes lividus, coniophora olivacea.

UTILISATIONS : Traitement des bois anciens, charpentes, parquets, meubles, escaliers, mobiliers anciens, etc.



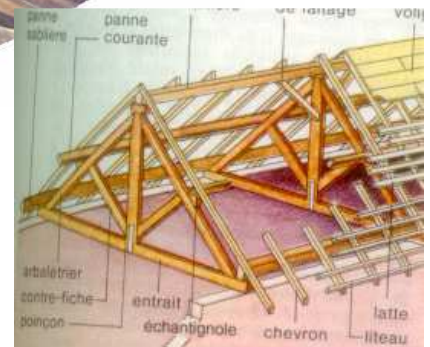
termites

à l'attaque  
reine et ouvriers



soldat et ouvrier

**Contre les insectes  
xylophages**



Révision n° 3 – HJMJ - 213085

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . S'utilise sur bois secs préalablement dépoussiérés ou nettoyés afin de favoriser la pénétration.
  - . Diluer le produit à raison de 1 partie de produit pour 3 parties d'eau ( ne pas préparer les dilutions longtemps à l'avance)
  - . S'applique par imprégnation, badigeonnage, trempage, pulvérisation.
- (La solution prête à l'emploi traite pour les **Bois sains 5 m<sup>2</sup>/litre** et **Bois attaqués 3 m<sup>2</sup>/litre** suivant porosité des supports à imprégner).

### Cas particulier de traitements anti-termites :

**. EN PREVENTIF** : Débarrasser les lieux de tous matériaux de construction, morceaux de cartons, de bois et de débris divers (racines, arbustes, plastiques, etc...) Les brûler si possible et procéder au traitement du sol de la surface d'implantation de la construction augmentée d'une bande de 2 mètres de large afin de créer une barrière chimique continue. L'application se faisant après le décapage, le nivellement et la réalisation des fondations.

**. EN CURATIF** : Débarrasser tout élément de bois, de cartons, débris, végétaux, lierres, glycines et matériaux non adhérents, non utiles et susceptibles de servir d'aliments aux insectes. En extérieur, réaliser une tranchée autour de la construction, parallèlement aux fondations et selon le cas des trous de forages à la base des murs de fondation et de murs de refend. Traiter par épandage et remplissage des trous de forage. En intérieur, faire des trous de forage dans le sol des caves, sous-sols et dans la partie basse des murs et remplir de la solution insecticide. Traiter également les parties en bois du bâtiment.

## RECOMMANDATIONS



#### DANGER

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les vapeurs. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P331 NE PAS faire vomir. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Eliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Contient du BUTYLCARBAMATE DE 3-iodo-2-PROPYNYLE.  
 et du PROPICONAZOLE : Peut déclencher une réaction allergique.

Usage biocide entrant dans la catégorie TP 8 : 3-iodopropargyl-N-butylcarbamate (IPBC) 6 g/kg / Propyconazole 5 g/kg / Cyperméthrine 4 g/kg

- . Conserver hors de la portée des enfants. Ventiler convenablement les lieux de l'application pendant l'utilisation.
  - . Conserver dans un endroit frais et ventilé, à l'écart des denrées alimentaires et de la lumière.
  - . Refermer l'emballage après chaque utilisation. Utiliser des gants, lunettes, matériels de protection appropriés lors de la manipulation.
  - . Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.
  - . Eviter le contact avec les yeux / la peau. Se laver les mains à l'eau et au savon après chaque utilisation.
  - . Ne pas rejeter à l'égout : toxique pour les animaux à sang froid (poissons, etc).
  - . Ne pas appliquer sur les petits animaux domestiques, ni sur les personnes ou supports sensibles.
  - . Comme pour toutes les préparations insecticides, protéger les denrées non hermétiquement emballées pendant l'application.**
- Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

#### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



USINE MICHEL

Sarl au capital de 8.000€

Les Murets B.P.8

Tél : 04.90.20.10.77.

R.C. 451.822.837.

84740 VELLERON

Fax : 04.90.20.02.07.

E-mail : nil.usine2@free.fr